

Territoire d'Énergie Isère

DÉCISION DU PRESIDENT N° 2020-074

Objet : Conseil en Energie - Adhésions

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19 et notamment son article 1,

Vu la délibération n° 442 en date du 9 décembre 2013 relative à la mise en place d'un Conseil en Energie ;

Vu la délibération n° 2018-113 du Comité Syndical du 11 décembre 2018 présentant les nouvelles modalités d'exercice du Conseil en Energie ;

A ce jour, une nouvelle collectivité a sollicité son adhésion au CEP de TE38 :

Collectivité	Type de CEP	Date délibération	Date d'effet
FARAMANS	CEP_Expert	05/03/2020	15/07/2020

Monsieur Bertrand LACHAT, Président de TE38 :

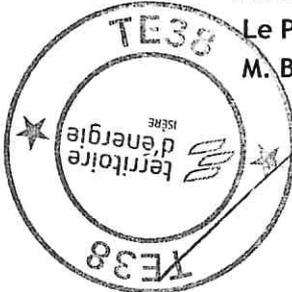
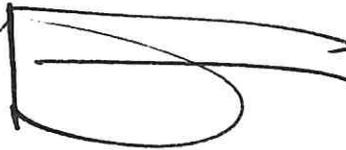
DÉCIDE

- D'accepter l'adhésion au CEP de cette collectivité à compter du 15 juillet 2020.

Conformément à l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, la présente décision sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département, notifiée aux membres du Bureau par courriel et rendue compte lors de la prochaine séance du Bureau.

Fait à Grenoble, le 29 juin 2020

Le Président,
M. Bertrand LACHAT



Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 place de Verdun à GRENoble (38000)



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SEDI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2020074
Date de la décision:	2020-06-29 00:00:00+02
Objet:	Conseil en énergie - Adhésions
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.7.7 - Coopération conventionnelle et prestations de service
Identifiant unique:	038-253804025-20200629-2020074-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 038-253804025-20200629-2020074-DE-1-1_0.xml	text/xml	891
<i>nom de original:</i> doc DEC 074 DEC20200702135431.pdf	application/pdf	217483
<i>nom de métier:</i> 99_DE-038-253804025-20200629-2020074-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	217483

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juillet 2020 à 14h29min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juillet 2020 à 14h29min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juillet 2020 à 14h29min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juillet 2020 à 14h29min36s	Reçu par le MI le 2020-07-02